PRÉFET
DE SAÔNE-
ET-LOIRE
Liberté
Égalité
Fraternité

SÉCURITÉ
ROUTIÈRE VIVRE,
ENSEMBLE

Trottinettes électriques en Saône-et-Loire

LES RÈGLES À RESPECTER

ÉQUIPEMENTS OBLIGATOIRES

VÊTEMENT RÉFLÉCHISSANT

CASQUE

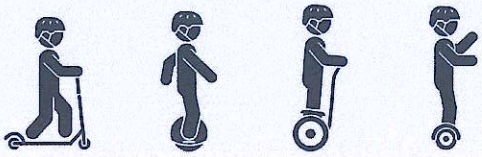


AVERTISSEUR SONORE

SYSTÈME DE FREINAGE

CATADIOPTRES AVANT, ARRIÈRE ET LATÉRAUX

FEUX DE POSITION AVANT ET ARRIÈRE



ASSURANCE OBLIGATOIRE AU NOM DU PROPRIÉTAIRE

CE QU'IL FAUT RETENIR

- TÉLÉPHONE INTERDIT
- 25 — VITESSE LIMITÉE
- 1 — 1 PERSONNE
- -14 — 14 ANS MINIMUM
- ÉCOUTEURS INTERDITS
- TROTTOIRS INTERDITS

EN CAS DE NON-RESPECT DES RÈGLES, JUSQU'À

750 €

D'AMENDE

https://www.saone-et-loire.gouv.fr

@Prefet71